

# Châtelet: la régie des Quartiers fête ses 20 ans!

Rédaction en ligne

Ce samedi 6 juin, l'ASBL Régie des Quartiers de Châtelet, active dans les domaines de l'insertion socio-professionnelle, de l'inclusion sociale et du logement, fêtera ses 20 ans. Un événement de taille dans la vie communale Châteleltaine !



**Objectif :** amélioration des conditions de vie à l'intérieur des quartiers d'habitations sociales, par la mise en œuvre d'une politique d'insertion intégrée.

Depuis sa création en 1995 sur la Cité Chavepeyer, la Régie des Quartiers a accueilli près de 600 stagiaires (Hommes – Femmes), prioritairement habitants des Quartiers d'Habitations Sociales et ses actions de redynamisation des quartiers ont touché des milliers d'habitants.

Elle compte aujourd'hui 2 services d'activités situés sur Châtelet et Châtelineau. Le taux d'insertion moyen vers l'Emploi et/ou la Formation Qualifiante est de 60 % (pour rappel, le taux d'insertion moyen en Wallonie est de +/- 40 %).

De par ses missions, la Régie est donc un outil local et de proximité permettant de répondre au besoin de cohésion sociale du territoire de Châtelet et qui collabore depuis de nombreuses années avec une multitude de partenaires locaux et extra-locaux.

**Point de vue programme :** rendez-vous 09h45 au Siège Social de l'ASBL – 401, rue Chavepeyer – 6200 Châtelet.

Introduction, visite guidée, discours de Michel Mathy (président de l'ASBL) suivi de celui de

## Paul Furlan, ministre du Logement, de la Ville, des Pouvoirs Locaux et de l'Énergie.



Un nouveau modèle qui offre une nouvelle dimension au confort, au dynamisme et à l'élégance.

**BMW Série 3 Gran Turismo**



En 1 jour, 3 offres de monte-escalier gratuites de fournisseurs de confiance !

**Regardez les offres**



Laissez votre maison en sécurité avec une alarme Securitas Direct. Remise: -50%\*

**Vous partez en vacances?**

Publicité 

---

Ce site est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés. Toute reproduction et/ou rediffusion de contenu par quelque moyen que ce soit doit faire l'objet d'une autorisation spécifique auprès de Copiepresse au 02/558.97.80 ou via [info@copiepresse.be](mailto:info@copiepresse.be). Sont toutefois autorisés la reproduction des contenus de fils RSS ou Widget, aux conditions fixées RSS/Widgets, ou un lien vers la page d'accueil. Plus d'infos: [www.copiepresse.be](http://www.copiepresse.be) / Informations légales.